



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 03235

Numéro SIREN : 410 052 773

Nom ou dénomination : A2DT

Ce dépôt a été enregistré le 30/06/2015 sous le numéro de dépôt A2015/016490

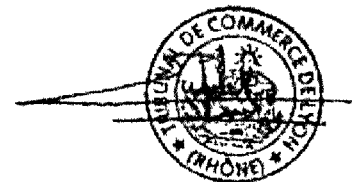
1640

Dénomination : A2DT
Adresse : 10 avenue du Dauphiné 69360 Serezin-du-rhone -
FRANCE-

n° de gestion : 1996B03235
n° d'identification : 410 052 773

n° de dépôt : A2015/016490
Date du dépôt : 30/06/2015

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
24/06/2015



4614319

4614319

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
A LA TRANSFORMATION**

**Assemblée Générale Extraordinaire
du 10 juillet 2015**

Société à Responsabilité Limitée

A2DT

10 Avenue du Dauphiné
69360 SEREZIN DU RHONE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
S.A.R.L. A2DT
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE**

Aux Associés,

En conformité avec les articles L.223-43 et L.224-3 du Code de Commerce, vous nous avez désignés par accord unanime des associés, en date du 22 juin 2015, en qualité de Commissaire à la Transformation.

En exécution de ces articles, nous vous présentons ci-après notre rapport sur la situation de votre société et sa transformation en Société par Actions Simplifiée.

Nos contrôles, afin d'analyser la situation de votre société et d'apprécier la valeur des biens composant l'actif social, ont porté sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2014 et sur la situation au 31 mai 2015.

Ils se caractérisent au 30 septembre 2014 par :

• un total de bilan de	39 261 €
• des fonds propres de	27 454 €
• un résultat net de (perte)	- 5 852 €

I- RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE (ARTICLE L.223-43 DU CODE DE COMMERCE)

Nous avons effectué nos travaux selon les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Cette doctrine requiert la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Au 31 mars 2015, votre société dispose de fonds propres s'élevant à 23 473 € et d'une trésorerie de 9 832 €.

Ainsi, dans le contexte de la transformation envisagée, la situation de votre société n'appelle pas d'observation de notre part.

II- RAPPORT SUR LE MONTANT DES CAPITAUX PROPRES (ARTICLE L.224-3 DU CODE DE COMMERCE)

Nous avons effectué notre audit selon les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. La mise en œuvre de ces diligences est destinée à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à l'analyse des avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres des événements survenus entre la date de la situation comptable et la date de notre rapport.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

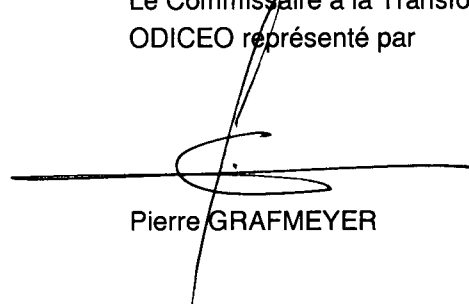
Le montant des capitaux propres qui ressort au 31 mars 2015 à 23 473 € n'est pas inférieur au capital projeté de 7 622 €.

Nous n'avons pas eu connaissance d'autres évènements qui auraient pu affecter négativement la situation nette de la société depuis le dernier exercice clos sous la responsabilité de vos gérants au 30 septembre 2014.

Aucun avantage particulier n'est stipulé dans le projet de statuts résultant de la transformation de votre société en Société par Actions Simplifiée.

Fait à Villeurbanne, le 24 juin 2015

Le Commissaire à la Transformation
ODICEO représenté par

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a small loop, crossing over the printed name below.

Pierre GRAFMEYER